DEC161031DR02

Décision donnant délégation de signature pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMS3750 intitulée Plateforme technologique de l'IPGG

LE DIRECTEUR D'UNITE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS);

Vu la décision n° 100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS;

Vu la décision n° DEC151298DGDS du 18 décembre 2015 approuvant la création de l'unité UMS3750, intitulée Unité mixte de service pour la plateforme technologique de l'IPGG, dont le directeur est Patrick Tabeling ;

DECIDE:

Article 1er

Délégation est donnée à M. Manon Pommier, Adjoint Administratif, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 100014DAJ susvisée¹.

Article 2

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 3

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Paris, le 23 mars 2016

Le directeur d'unité Patrick Tabeling

Délégation régionale Paris B

16, Rue Pierre et Marie Curie

www.dr2.cnrs.fr

75005 PARIS T. 01 42 34 94 00 F. 01 43 26 87 23

¹ Pour mémoire le directeur d'unité est personne responsable des marchés à hauteur de 135 000 € HT au 01/01/2016